



Conseil Communal
de Gimel

Le 30 juin 2016

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 29 juin 2016

Présidence : M. Vincent Frutiger, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 02-2016 « Règlement sur le subventionnement des études musicales de Longirod »

OUI le rapport de la commission chargée de l'étude du projet

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'approuver le règlement relatif au subventionnement des études musicales ;
- D'admettre qu'il entre en vigueur après l'approbation du Chef du département des institutions et de la sécurité.

Ainsi délibéré en séance du 29 juin 2016

Le Président

Vincent Frutiger



La secrétaire

Melissa Gonçalves